Image not found or type unknown

frais d'huissiers injustifiés

Par **bilouche**, le **01/07/2009** à **15:16**

j'ai eu un accident de voiture en date du 25 décembre 2005. Grièvement bléssée, j'ai été transportée à l'hospital par les pompiers. Mon véhicule a été enlevé par un garage mandaté par la police. Ma responsabilité n'a pas été engagée (un chauffard a grillé un feu rouge). Après plusieurs mois, le garage m'a réclamé des frais de gardiennage qui ont finalement été réglé par mon assureur de l'époque; à savoir Groupama. Pendant tout ce temps et jusqu'à aujourd'hui, j'ai reçu des frais d'huissiers. N'étant pas redevable de cette somme, qui a d'ailleurs été réglée, j'ai adressé une lettre contestataire à l'huissier en question, lequel m'a transmis une nouvelle dette, dont le montant ne cesse d'augmenter. Je me refuse de payer des frais d'une facture qui ne m'a pas été imputable et souhaite prendre un avocat pour fair valoir mes droits et cesser cette procédure qui me porte préjudice (passage d'huissier à mon domicile et facture de 600 euros). Je vous remercie de votre réponse rapide et reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés